

**Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.**—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et Alberta. Quant au Manitoba, un système de caisses d'épargne provinciales a fonctionné de 1924 à 1932, année qu'il fut aboli, et que les dépôts furent transférés aux banques à charte.

*Ontario.*—A la session de 1921, le gouvernement d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et en mars 1922 les premières succursales furent inaugurées. Les fonds provenant de cette source sont presque exclusivement utilisés en prêts agricoles, en vertu de la loi du développement agricole. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 2 p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous ces dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1935, leur total était de \$22,326,489 et le nombre de déposants à cette date dépassait 98,000. Par toute la province, on compte dix-huit succursales en activité.

*Alberta.*—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 3 p.c. ainsi que des certificats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus portant intérêt à 3½ p.c. pour un an et à 4½ p.c. pour deux ou trois ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1934 se chiffrent par \$10,586,023, dont \$5,560,108 en certificats à vue et \$5,025,915 en certificats à terme.

**Autres caisses d'épargne.**—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1934 un capital versé de \$4,500,000, des dépôts d'épargne au montant de \$52,696,140 et un passif total de \$54,541,338. L'actif s'élevait à \$59,305,992, comprenant au delà de \$43,500,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1934 des dépôts de \$12,697,544, un capital versé de \$2,500,000 et un actif global de \$16,089,806.

Les caisses populaires de Québec (dont 162 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1933) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1933, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$5,586,812, tandis que le montant global des prêts était de \$7,667,919. Les prêts consentis en 1933 sont au nombre de 11,407 représentant une somme de \$1,682,551. Les profits réalisés s'élèvent à \$452,220.

**29.—Dépôts à la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, 30 juin 1868-1906, et 31 mars 1907-34.**

NOTA.—Pour années intermédiaires voir l'Annuaire de 1926, p. 847.

Au 30 juin—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.
	\$		\$		\$
1868.....	3,369,799	1910.....	32,239,620	1923.....	59,327,961
1870.....	5,369,103	1911.....	34,770,386	1924.....	64,245,811
1875.....	6,611,416	1912.....	39,526,755	1925.....	65,837,254
1880.....	6,681,025	1913.....	40,133,351	1926.....	67,241,344
1885.....	9,191,895	1914.....	39,110,439	1927.....	69,940,351
1890.....	10,908,987	1915.....	37,817,474	1928.....	72,695,422
1895.....	13,128,483	1916.....	40,405,037	1929.....	70,809,603
1900.....	17,425,472	1917.....	44,139,978	1930.....	68,846,366
1905.....	25,050,966	1918.....	42,000,543	1931.....	69,820,422
1906.....	27,399,194	1919.....	46,799,877	1932.....	68,683,324
1907 <sup>1</sup> .....	28,359,618	1920.....	53,118,053	1933.....	68,113,501
1908 <sup>1</sup> .....	28,927,248	1921.....	58,576,775	1934.....	66,673,219
1909 <sup>1</sup> .....	29,867,973	1922.....	58,292,920		

<sup>1</sup> Au 31 mars.